



**SNUipp**  
**FSU**

**CAPD 29/01/2019**

**Motion du  
SNUipp-FSU 81**

Monsieur le Directeur Académique,

### **Introduction**

Le mouvement social en cours, engagé le 17 novembre, est aujourd'hui ancré à l'image du malaise social profond qui traverse toute la société. Ce mouvement défend beaucoup des revendications que notre organisation syndicale met en avant depuis des décennies : pouvoir d'achat, justice fiscale, développement de services publics de proximité...

Le-gouvernement ne répond pas à l'urgence sociale exprimée dans le pays. La lutte doit donc s'amplifier et réunir toutes les forces engagées pour dénoncer une politique au service de la minorité la plus fortunée du pays (57 milliards ont été servis aux actionnaires en 2018 et les mesures du gouvernement choient les privilégiés et les grands groupes économiques) et construire des actions permettant d'aboutir à un blocage de l'économie. C'est pourquoi la FSU 81, avec la CGT et Solidaires, ont appelé à la convergence avec le mouvement des Gilets Jaunes en manifestant ensemble le vendredi 25 janvier à l'occasion des vœux du préfet et en participant aux actions du samedi 26 janvier.

Nous exigeons :

- Une hausse importante immédiate du SMIC, des salaires, des pensions, et des minimas sociaux ;
- Une fiscalité plus juste : rétablissement de l'ISF, suppression de l'exit tax et de la flat tax, suppression de la TVA sur les produits de 1<sup>ère</sup> nécessité et réduction pour les autres produits, renforcer la place de l'impôt sur les revenus (plus de tranches, plus progressif) ;
- La taxation du capital à hauteur de celui du travail pour soutenir les entreprises favorisant l'emploi et les salaires et investissements plutôt que le versement de dividendes ; arrêt des subventions aux grands groupes ;
- Le développement des services publics de proximité de qualité (Éducation, Santé, Social et Médico-Social, Transport, Emploi, Poste...) ;
- L'abandon des réformes concernant les lycéens et les étudiants ;
- Le respect du droit à manifester et des droits démocratiques ;
- La retraite par répartition à 60 ans pleine et entière ; et l'indexation des pensions sur le coût de la vie.

Les moyens financiers existent pour répondre à cette urgence, il suffit de choisir de satisfaire les besoins populaires au lieu d'engraisser les privilégié.e.s !

Nous dénonçons les violences policières qui vise ce mouvement social ou celui des lycéen.e.s et qui ont conduit à de nombreuses mutilations parmi les manifestant-es. Nous exigeons l'abandon des armes, lanceurs de balles de défense et grenades de désencerclement.

Le SNUipp-FSU 81 a déposé un préavis de grève pour la période allant du 29 janvier 2019 au 5 juillet 2019 couvrant l'ensemble des personnels de l'éducation dans les établissements du premier degré du Tarn et appelle, avec les organisations syndicales CGT, FO, UNSA et Solidaires à une journée de grève avec rassemblement devant la DSDEN le 4 février, jour de CTSD, pour leur permettre d'exprimer d'une part leur exigence de l'attribution des moyens nécessaires au bon fonctionnement des

établissements du premier degré et d'autre part l'amélioration de leurs conditions de travail, à savoir :

- dégeler immédiatement la valeur du point d'indice de la Fonction Publique, augmenter les salaires sur la base du SMIC à 1800 euros, attribuer 50 points d'indices pour rattraper les années de gel et abroger le jour de carence ;
- maintenir un service public de qualité sur l'ensemble du département ;
- obtenir les moyens nécessaires au bon fonctionnement des établissements du premier degré à savoir aucune classe dans les écoles du Tarn ne dépassant 25 élèves, 20 élèves dans les REP, CAPE, écoles en zone montagne et rural isolé, et dans les écoles de 2 et 3 classes ;
- refuser les fusions d'écoles afin de préserver des structures de petites tailles et la spécificité de l'école maternelle ;
- développer l'accueil des enfants de moins de trois ans ;
- avoir un nombre de TR permettant d'une part le remplacement systématique des enseignants en cas d'absence et d'autre part des départs massifs en formation continue ;
- reconstituer les antennes RASED et en créer de nouvelles;
- généraliser les postes de Plus de maîtres que de classes ;
- améliorer les conditions de travail des enseignants, notamment en donnant plus de souplesse à l'octroi et l'organisation des temps partiels et disponibilités ;
- respecter le professionnalisme des enseignant.es et leur liberté pédagogique ;
- supprimer les promotions au mérite qui mettent en concurrence les personnels et mettre en place un avancement de carrière identique pour tous et toutes, au rythme le plus rapide ;
- reconnaître le métier d'AVS en les recrutant sous statut de fonctionnaire, à temps plein ;

Notre préavis de grève fait suite à une alerte sociale que nous avons déposé le 15 janvier 2019 et pour laquelle, Monsieur le DASEN, vous n'avez pas souhaité nous rencontrer, comme le décret 2018-1246 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 vous y oblige.

### **Ecole de la confiance :**

Nous nous opposons à l'article 1 de la future loi « pour une école de la confiance » qui vise à inscrire dans la loi une obligation de réserve qui n'y figure pas. Il permettrait de donner un fondement légal à des mesures disciplinaires condamnant des personnels jugés coupables de « *faits portant atteinte à la réputation du service public* », expression suffisamment floue pour y inclure toute critique des politiques scolaires.

Nous y voyons la volonté de la hiérarchie de museler les personnels et de faire taire leurs critiques et leur opposition à des réformes régressives.

Nous rappelons notre attachement aux statuts et à la loi qui obligent les personnels de l'Education nationale à se conformer aux instructions (art.28), aux obligations de discrétion, au secret professionnel (art.26), à la neutralité (art.25) mais pas à la réserve.

Fonctionnaires citoyens et non sujets, la liberté d'expression est pour les agents une garantie démocratique qui protège les usagers des services publics et protège les finalités de l'intérêt général, nous n'y renoncerons pas et nous appelons l'ensemble des personnels et l'ensemble de toutes celles et ceux qui ont à cœur de défendre le service public, à protester contre cette atteinte aux libertés publiques.

### **Elections professionnelles**

En dépit des bugs et de la complexité technique du scrutin, les enseignantes et les enseignants des écoles ont été très nombreux et nombreuses à participer aux élections professionnelles qui permettent de désigner leurs représentant.es dans le premier degré. Ils et elles renouvellent leur confiance dans leurs représentant.es et leur rôle indispensable au quotidien pour défendre les personnels et l'école de la réussite de tous les élèves.

Avec 73 785 voix, le SNUipp-FSU sort renforcé des élections professionnelles. Le SNUipp-FSU gagne

encore des voix à la Commission administrative paritaire nationale (CAPN) par rapport au scrutin de 2014 ; il est majoritaire dans 80 départements.

Dans notre département, le SNUipp et la FSU restent largement majoritaire et voient augmenter leur nombre de voix.

La FSU arrive également en tête nationalement aux Commissions consultatives paritaires des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) et assistants d'éducation (malgré les grandes difficultés de votes auxquelles ils-elles ont été confrontés) ainsi que chez les Psy EN.

### **Formation initiale**

Le ministre de l'Éducation Nationale entend réformer la formation initiale des professeur.e.s des écoles.

Son projet, s'il voit le jour, va engendrer une précarité accrue à l'entrée dans le métier avec des enseignant.e.s-étudiant.e.s contractuel.le.s hors statut de fonctionnaire-stagiaire mais tout de même en responsabilité dans les classes. C'est toute une armée de futur.e.s contractuel.le.s qu'on entend créer de cette manière.

De plus, le resserrement de la formation initiale autour des « fondamentaux » nous renvoie le mépris du ministre pour les enseignant.e.s qu'il ne considère pas comme des concepteurs.trices de leur métier mais bien comme de simples exécutant.e.s à ses ordres.

Pour finir, le ministre souhaite remplacer les ESPE par des INSPE dont il nommera les directeurs.trices ; les formateurs.trices universitaires seraient remplacé.e.s par des PEMF plus soumis.e.s à la pression de leur hiérarchie. C'est une véritable mise sous tutelle des ESPE.

Pour toutes ces raisons, le projet de réforme de la formation initiale du ministre Blanquer est inacceptable !

### **Evaluations CP**

Nous sommes actuellement en seconde phase des évaluations CP. Evaluations encore très controversées par de nombreux et nombreuses chercheurs.euses. Le SNUipp-FSU a co signé un courrier intersyndical avec le SE-UNSA, le SGEN-CFDT, le SNUDI-FO, la CGT éducation et SUD éducation, adressé au Ministre et demandant l'abandon de ces évaluations.

Suite à ce courrier, J.M. Blanquer, droit dans ses bottes, nous répond en expliquant à quel point les évaluations ont été bien perçues par les enseignant.e.s. Mauvaise foi ? Ignorance totale ? Déconnexion des réalités de classe ?

Il nous explique que près de 80% des enseignant.e.s estiment avoir été bien informé.e.s des conditions de passation, que 69% des collègues estiment que la saisie a été aisée et qu'entre 60 et 75% des enseignant.e.s jugent très pertinentes ces évaluations.

Nous qui discutons entre collègues en conseils de maîtres ou lors de nos visites dans les écoles, nous savons que ces pourcentages sont complètement déconnectés de la réalité.

Le Ministre, tel un Macron face au peuple français, continue avec une quasi unanimité de la profession contre ses évaluations.

C'est pourquoi, le SNUipp-FSU du Tarn appelle tous et toutes les collègues à protéger leurs élèves face à ces évaluations anxiogènes, au fichage dès le CP, à affirmer pleinement leur professionnalisme et ne pas agir comme de simples exécutant.e.s.

Le SNUipp-FSU du Tarn lance la consigne de ne pas faire passer ces évaluations.

Les arguments du ministère ne tiennent pas. Nous connaissons nos élèves, leurs difficultés et leurs facilités. Nous n'avons pas besoin d'évaluations pondues par des "expert.e.s" pour connaître nos élèves. Nous réfléchissons tous et toutes au sein de nos classes à faire les évaluations qui nous semblent utiles pour nos élèves.

Le SNUipp-FSU soutiendra tous les collègues qui décideront de protéger leurs élèves face à ces évaluations délétères.

## **AVS**

Les premières pistes lancées pour les accompagnant.e.s des élèves en situation de handicap sont loin de correspondre aux attentes de ces personnels précaires qui subissent de plein fouet des conditions de travail dégradées, des temps incomplets imposés, des salaires bas, une absence de reconnaissance professionnelle, qui les conduisent souvent à renoncer à leur emploi.

Il est urgent de prendre des mesures fortes qui bénéficieront à la fois aux personnels concernés, aux élèves accompagnés et à l'ensemble de l'école. Engagé concrètement au côté des AVS dans le département, nous revendiquons :

- une revalorisation immédiate des salaires ;
- le versement de l'indemnité REP/REP+ pour les AESH exerçant en éducation prioritaire
- la création d'un véritable statut pour les AESH
- des emplois stables, pérennes et reconnus
- la création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins
- le droit de pouvoir travailler à temps complet
- une formation professionnelle de qualité sur le temps de travail.

Le mercredi 6 février, jour de mobilisation nationale, la FSU appelle les AVS à se rassembler devant la DSDEN du Tarn pour permettre aux AVS de vous exprimer leurs légitimes revendications.

## **Directrices / Directeurs**

Des tâches qui s'alourdissent, des responsabilités accrues et une aide administrative supprimée depuis 2017-2018, la direction d'école souffre.

Les missions nécessitent toujours plus de temps et d'engagement : mise en place des PPMS et des alertes attentat-intrusion, rythmes scolaires, gestion des nouveaux personnels, climat scolaire, suivi des équipes éducatives, CP dédoublés etc. Pour que l'équipe enseignante et les différents partenaires de l'école remplissent ces missions au mieux, pour leur permettre d'être disponibles pour les élèves et leurs familles, le temps de décharge doit être significativement augmenté. Au sein du conseil des maîtres, directeurs et directrices organisent, animent et régulent leur équipe mobilisée au service de la réussite de tous les élèves.

Le SNUipp-FSU rappelle donc l'urgence de « *doter toutes les écoles d'un emploi pérenne et qualifié d'aide au fonctionnement de l'école* ». Nous avons interpellé le ministre en ce sens afin d'obtenir rapidement cette aide essentielle au fonctionnement de l'école dans toutes les maternelles, élémentaires et primaires. Cette aide administrative permettra à la direction de se consacrer pleinement aux élèves et à l'animation de l'école, de faire vivre les projets et la collégialité.

Il y a besoin aussi de véritables améliorations concernant le temps de décharges, la formation, les rémunérations et la reconnaissance. Le SNUipp-FSU s'oppose à toute transformation du statut de directeur d'école pour en faire un « *supérieur hiérarchique* », c'est le sens du texte signé avec le SNUDI-FO, la CGT-UNSEN et SUD-éducation. "*Ce nouveau statut entraînerait la mise en place d'un lien de subordination*" entre la direction et l'équipe qui n'apportera aucune amélioration des conditions de travail. Le besoin de reconnaissance de la fonction doit passer par une amélioration des temps de décharge, des indemnités et de la formation. En aucun cas par un regroupement d'écoles maternelles et élémentaires autour d'un collège avec tutelle du principal.

## **Mouvement départemental**

La note de service ministérielle publiée au BO du 8 novembre concernant le mouvement annonçait des changements inquiétants, notamment avec la suppression des deuxièmes phases.

Le GT académique a confirmé cette crainte sans pouvoir apporter de réponses claires à nos interrogations, tant l'administration semble dans le flou, dans l'attente d'un « *algorithme ministériel* » que personne ne connaît encore.

Ce coup de force du Ministère est inacceptable. Non seulement il méconnaît la particularité des départements mais de plus, ce ministère prend le risque de retarder le mouvement et surtout de le complexifier à souhait. Changer les règles du jeu à cette période de l'année est irresponsable et dénote une méconnaissance totale de ce qui se passe dans les départements et du calendrier imposé. C'est aussi, pour les collègues "changer les cartes" en cours de route. Nos collègues ont fait leur mouvement l'an dernier selon des bases et un barème connu par tous. Certains ont obtenu des postes leur permettant d'avoir à ce mouvement des bonifications spécifiques qui risquent de disparaître ou d'être amoindries.

Il fait aussi prendre le risque d'erreurs ou de bug du fait d'une nouvelle application mise en place dans la précipitation sans aucune visibilité !

De plus, les conditions de travail de nos collègues agents administratifs s'en trouveront fortement **dégradées !**

Ces nouvelles modalités pour le mouvement confirme, s'il en était besoin, la volonté du Ministre de mise au pas des enseignant.e.s, de précarisation et sous couvert du soi-disant mérite, du règne de l'arbitraire. Elles lui permettront en outre d'afficher un nombre plus important de nominations à titre définitif de façon totalement artificielle, sur le dos des enseignant.e.s.

Nous rappelons notre attachement aux deux phases de mouvement, sur des postes précis. Nous déplorons les difficultés et les souffrances que va engendrer une multiplication des affectations contraintes, cela dans l'opacité la plus totale ! Le barème actuel, dans chaque département permet de prendre en compte les particularités propres de chaque département, et, même s'il peut être amélioré, fait consensus auprès des collègues et est le fruit d'années de négociation entre les syndicats et l'administration.

**Sur de nombreux sujets, notre ministre, expert du travail prescrit, décide donc de passer en force, sans jamais écouter les experts du travail réel que nous, délégué.es des personnels, sommes et représentons dans un moment de crise politique où notre chef d'État Jupitérien fait la promotion du dialogue social à qui veut l'entendre tout en admettant finalement l'importance des corps intermédiaires. Vous nous direz que les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Nous n'y croyons pas et nous continuerons de dénoncer les politiques ultra-libérales à l'œuvre dans notre pays et à nous battre aux côtés des salarié.es, retraité.es, sans emplois et de la jeunesse pour une autre société, égalitaire et respectueuse de notre environnement.**